

## Examen des perspectives de renforcement de la coopération tuniso-coréenne



TUNIS, 26 jan 2010 (TAP)-M. Maanee Lee, ministre sud coréen de l'environnement, a visité mardi le centre international des technologies de l'environnement de Tunisie (CITET) où il a pris connaissance de l'activité du centre et des réalisations accomplies par la Tunisie dans le domaine environnemental ainsi que des orientations du programme présidentiel "ensemble, relevons les défis (2009-2014)" en la matière.

Le ministre coréen, actuellement en visite de travail en Tunisie, s'est entretenu avec M. Nadhir Hamada, ministre de l'environnement et du développement durable. Les deux parties ont passé en revue les aspects de la coopération trilatérale que le CITET a établi afin de renforcer les capacités régionales, notamment dans le domaine du transfert des technologies propres, de formation et d'encadrement technique dans les entreprises.

M. Lee a exprimé, à cette occasion, son admiration pour le modèle tunisien en matière de protection de l'environnement, notamment aux points de vue de la mise en place des fondements de l'économie verte et l'adoption des technologies propres.

Il a par ailleurs espéré voir se renforcer davantage la coopération bilatérale, surtout en matière de changements climatiques, de réduction des gaz à effets de serre (GES), de transfert des technologies propres, de promotion de l'économie verte, de lutte contre la désertification, de préservation de l'environnement à l'échelle planétaire et de renforcement de la coopération entre les deux pays dans les secteurs prometteurs.

M. Hamada a rappelé l'importance que la Tunisie accorde à la réduction des impacts des changements climatiques, notamment à travers l'intensification de l'utilisation des énergies renouvelables.

Le ministre a évoqué, dans ce contexte, les résultats obtenus dans le cadre des programmes de gestion des déchets et d'installation de décharges contrôlées, mettant en exergue le programme national de réutilisation des eaux traitées et les orientations fixées dans le programme présidentiel, lesquelles ont pour objectif d'atteindre un taux de réutilisation situé entre 30 et 50%, les superficies des périmètres irrigués par les eaux traitées devant quant à elles s'élever à 8500 hectares répartis entre plusieurs gouvernorats.

Le ministre sud coréen s'est également rendu à une ferme relevant de l'Office des terres domaniales (OTD) et s'est enquis de l'activité de cette exploitation agricole notamment dans le domaine biologique ainsi que des principales composantes d'un projet pilote d'exploitation des déchets organiques dans la production énergétique. Le but est de répondre aux besoins énergétiques de la ferme.

A noter que la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'environnement connaît actuellement, une dynamique remarquable, perceptible notamment, à travers le lancement d'un projet de suivi de la qualité de l'air.

Ce projet qui concerne l'installation de nouvelles stations de contrôle de la qualité de l'air (15 fixes et 1 itinérante) et d'un laboratoire itinérant devant contrôler une soixantaine d'éléments polluants de l'air, ne manquera pas de renforcer le réseau national de contrôle de la qualité de l'air. Le coût de ce projet est estimé à 2,5 millions de dollars.